

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE SEANCE PLENIERE DU 28 JUIN 2016

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 28 Juin 2016, à 17h15 en salle R01 Ferdinand Cabanne**, sous la présidence du Professeur F. HUET.

Membres présents :

Collège A :

Mmes C. Binquet, L. Duvillard, E. Kohli, C. Thauvin
MM Y. Artur, F. Huet, P. Ortega-Deballon

Collège B :

Mme F. Goirand,
MM S. Audia, D. Carnet, F. Lirussi,

Collège P :

Etudiants circonscription médecine :

Mmes M. André, B. Cluzel
MM M. Binet,

Etudiants circonscription pharmacie :

Etudiants circonscription maïeutique :

Mme M. Nicod

Collège BIATSS :

Mme C. Segado

Personnalités Extérieures :

Mme P. Faivre

Invités à titre consultatif :

Mmes M.C. Busson, S. Diémand, C. Tournay-Dupont

Membres excusés :

Mmes C. Henriot, F. Tenenbaum, F. Jandin
MM L. S. Aho-Glele, J.N. Beis, C. Coutant, J.F. Gerard-Varet

Absents:

Mmes C. Basset, L. Cauquil, A. Fraichard, M.H. Guignard, M.C. Lorriaux, L. Porcher, M. Rochelet.
MM S. Ladoire, E. Lesniewska, B. Pocheron, E. Samain

Pouvoirs :

C. Andres à Y. Artur
A-L. Atchia à M. Binet
M.C. Brindisi à S. Audia
D. Erimund à C. Segado
V. Lefebvre à B. Cluzel
M. Maynadie à F. Huet
P. Richebourg à M. André

ORDRE DU JOUR

SEANCE PLENIERE :

I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 31 Mai 2016

II- INFORMATIONS GENERALES

- Résultats Passerelles 2016
- Résultats PACES
- Semaine ECNI

III- SCOLARITE

- Avenant à la convention avec le Québec (Pharmacie – Mme Offer)
- Calendriers universitaires 1^{er} cycle Médecine 2016/2017
- Retour sur le comité pédagogique de Pharmacie du 20 juin
- Master santé

IV- FINANCES

- Prix de thèse de Médecine
- Tarif additionnel Mr Bouchot
- Sortie d'inventaire

V- UMDPCs

VI- Questions diverses

Le Doyen ouvre la séance à 17h15.

I – Approbation du compte-rendu du conseil d’UFR du 31 mai 2016

Le compte-rendu du conseil d’UFR est adopté à l’unanimité des membres du conseil.

Le Doyen indique qu’en conseil d’UFR, certaines décisions sont soumises à délibération, d’autres non, sauf si un membre demande à ce qu’un vote ait lieu.

II- Informations générales

1 – Résultats Passerelle (Cf. Annexe 1)

- 2 candidats sont admis en 2^{ème} année de médecine, l’une actuellement en 3^{ème} année de Maïeutique, l’autre en M2 Biologie Santé.

Aucun candidat n’est autorisé à s’inscrire en Pharmacie ou en Maïeutique.

- 4 candidats sont autorisés à s’inscrire en 3^{ème} année de médecine, inscrits actuellement en Doctorat Sciences de la terre (2), école d’ingénieur Télécom Paris Tech, Doctorat en Pharmacie.

2 - PACES

Le Doyen indique qu’une difficulté technique est survenue lors de la publication des résultats de la PACES. Un étudiant a en effet indiqué qu’une note d’une épreuve à laquelle il était présent n’apparaissait pas sur son relevé de notes. Le Doyen explique que le problème provient de la non levée par le logiciel d’un certain nombre d’indéterminations sur une épreuve (les indéterminations sont les situations où les réponses portées par les étudiants sur leur grille QCM ne sont pas lisibles par le logiciel et nécessitent une correction humaine.) L’enseignant responsable de l’épreuve valide manuellement ces réponses, en présence d’un personnel administratif. Lorsque toutes les réponses ont été validées sur une fiche, le système considère la correction terminée et passe à la fiche suivante, sans solliciter de validation des réponses par le correcteur. Bien que la correction ait été effectuée, le système n’a pas pris en compte les corrections.

Le problème est survenu sur l’UE spécifique Médecine. Le petit nombre d’étudiants concernés a eu peu de conséquences, puisqu’il n’a entraîné qu’un décalage d’une place. Deux places en plus ont été ouvertes sur la liste complémentaire afin d’intégrer le dernier reçu sur la liste principale déclassé d’une place.

Bérénice Cluzel estime que cette situation n’est pas normale et que « ça ne va jamais à Dijon ». Le Doyen répond que le risque zéro n’existe pas. La gestion du concours est soumise à des procédures extrêmement lourdes et contraignantes, suivies scrupuleusement par les personnels administratifs et est une source de stress extrême pour tous.

3 - ECNi

Les ECNi se sont déroulées avec succès du 20 au 22 juin. Aucune difficulté locale n'a été rencontrée et c'est une réussite nationale.

Des difficultés ont tout de même été relevées : un dossier est soupçonné d'avoir été communiqué à des étudiants lyonnais pour une conférence, l'identité d'un patient n'a pas été masquée sur une IRM, et deux QCM identiques apparaissaient dans une même épreuve.

Les résultats seront communiqués aux étudiants le 29 juin après-midi.

D'après Bérénice Cluzel, les étudiants de MM3 se disent déçus par la qualité des dossiers. Le Doyen répond que c'est surtout l'absence de progressivité de nombreux dossiers qui est à déplorer. Sur 18 dossiers, 2 ou 3 sont critiquables.

Il n'y aura pas de TCS l'an prochain, mais la LCA sera en anglais.

III – SCOLARITE

1- Avenant à la formation avec le Québec – Université de Laval (Pharmacie – A-C OFFER)

Cet accord, qui existe depuis 2000, concerne les 4^{èmes} années de Pharmacie. Au départ, 3 étudiants étaient partis, puis 2 puis un seul. Depuis cette année, les relations internationales de l'Université veulent que les avenants passent en instance.

Le document présenté en séance est un avenant à la convention d'origine, qui reconduit l'accord pour une durée de 5 ans, prenant effet à la date de signature de la convention soit jusqu'en 2021.

Il fixe à 2 maximum pour les trimestres d'automne et d'hiver le nombre d'étudiants de l'université de Bourgogne autorisés à partir. Il peut s'agir d'un semestre seul (étudiants en filière Internat ou Industrie) ou d'une année entière pour les étudiants inscrits en Officine.

Les études pharmaceutiques ont également subi une réforme au Canada. De ce fait, les PH4 qui étaient jusqu'à présent inscrits en 2^e année sont désormais inscrits en 3^e année. Cela pose des problèmes avec le stage. Le stage en Officine ne sera plus qu'un crédit québécois et les étudiants dijonnais seront inscrits dans des cours d'anglais.

Dijon accueillera 4 québécois.

Cette année, aucun étudiant français ne veut partir et 3 québécois vont être accueillis. Les frais d'inscription sont réglés dans la fac d'origine.

2 - Compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie du 20 juin 2016 (Cf. Annexe 2)

- Le poste de MCF Droit pharmaceutique et Pharmacovigilance est pourvu par Mathieu GUERRIAUD. En l'absence de consensus au sein du comité de sélection, le poste de chimie thérapeutique demeurera vacant à cette rentrée. L'enseignement sera assuré par des vacataires.
- Modifications des modalités de contrôle des connaissances 2016/2017

DES de Pharmacie hospitalière : les internes doivent valider 4 UE de 15 ECSTS chacune. L'étudiant doit obtenir une note minimale de 50/100 décernée par le jury inter-régional. Les domaines étudiés sont les suivants : Pharmacie clinique et dispensation – Economie de la Santé et vigilance – Préparations et contrôles – Stérilisation et dispositifs médicaux.

Chaque UE est organisée tous les 2 ans.

- Mémoire de fin de DES : L'étudiant doit soutenir un mémoire de fin de DES devant un jury conforme aux dispositions du décret 2012-172 du 3 février 2012. Le cas échéant, ce mémoire tient lieu de thèse en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

- DFGPH3 :

L'UE librement choisie (officine 2) qui comprenait Orthopédie et dispositifs médicaux sera remplacée par un stage optionnel d'une semaine en Officine. Une note sur 20 sera attribuée en fonction des documents rendus par l'étudiant (tableau de bord et indicateurs). Il n'y aura pas d'épreuve orale.

Ce stage pourra être effectué pendant **les vacances de Février**, les vacances de printemps ou entre les 2 sessions. Toutefois, les étudiants ayant choisi de faire le stage entre les 2 sessions sont susceptibles d'être « en attente de résultat » au moment de la délibération de la 1^{ère} session.

L'UE librement choisie Officine 1 comprenant Plantes toxiques et Zoonoses est maintenue, Anne-Claire OFFER en sera la responsable en remplacement de Monsieur Tan.

- Réflexion sur les modalités de déroulement du CSP (Certificat de Synthèse Pharmaceutique)

Il s'agit d'organiser l'examen sous forme orale, l'oral étant peu utilisé au cours des études pharmaceutiques. Il permet un contact plus direct que l'écrit ou la tablette. Une discussion est ouverte sur les modalités de constitution des 3 jurys et l'harmonisation des notes entre ces jurys.

Un bilan sur 3 ans des années DGFP2-3 et 4 a été présenté lors de ce comité pédagogique.

Des modifications sont apportées sur la fiche filière de DFGSP3 –

- Fiche filière du Master Sciences, Technologies Santé.

Ce master succède au Master BIOPS. Le M1 s'appelle M1 Santé. Il comporte 2 parcours, Médecine et Pharmacie.

Un nouveau parcours s'ouvre, Santé, Soins, Communication, qui sera porté par un autre master, ouvert en formation continue donc autofinancé. Il sera présenté en comité pédagogique à la rentrée.

- Master Ingénierie en Sciences Biomédicales

La réforme de la PACES permettrait à des étudiants qui auront obtenu une licence de partir ensuite vers de master.

- Master LipThérapI : 26 dossiers reçus. Le portage de la mention reste à l'UFC.

- Calendrier universitaire Médecine 2016-2017

Ce point figure de nouveau à l'ordre du jour, puisque les étudiants se sont plaints du fond et de la forme. Le Doyen s'est rendu à la CFVU du 27 juin afin de fournir des éléments d'explication. Une nouvelle rencontre

avec deux représentants étudiants s'est déroulée cette après-midi, l'un d'eux est présent en séance ce soir. Le Doyen n'a pas eu de retour depuis la réunion.

Les étudiants reviennent sur le nombre d'heures de stages qui leur sont imposées en PC3. Le Pr. Ortega Deballon estime démotivant d'entendre des étudiants en Médecine ne pas montrer d'enthousiasme à se rendre en stage.

Les étudiants indiquent que dans d'autres facultés, il y aurait déjà des stages en PC2. Monsieur Huet estime que cela est ridicule, les étudiants n'ayant à ce stade pas suffisamment de connaissances en sémiologie. Il souligne que le calendrier est compliqué par l'obligation de placer la 2^e session avant les vacances d'été. Une solution pourrait être de replacer cette 2^e session en août, sous format numérique, mais qu'il faudra du temps pour mettre cela en place.

Le calendrier est voté à l'unanimité moins une abstention.

IV- FINANCES (Cf. Annexe 3)

1- Tarifs

Un tarif additionnel est proposé par CELLIMAP

Refacturation des tarifs du Centre de Microscopie de l'INRA

Tarif pour les équipes de l'U866 et de l'UBFC

Microscopie électronique

Acquisition d'images sur le TEM de l'INRA - tarif horaire : **55€ HT**

2- Prix de thèse

Le prix de thèse, d'un montant de **800€**, intégralement financé par le CROM (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Bourgogne), est décerné cette année à **Monsieur Nicolas LEGRIS** pour sa thèse : « Bilan de 3ans d'activité télé-AVC en Bourgogne : une solution efficace pour traiter à distance l'infarctus cérébral aigu ».

3- Sortie d'inventaire

Proposition de sortie d'inventaire d'une centrifugeuse SIGMA 3K30 – n° série : 33785 – n° inventaire : 15017465 – localisée en 312A – valeur résiduelle : néant (achat 1992)

Ces trois propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil d'UFR.

V – UMDPCs (Cf. Annexe 4)

Neurologie d'urgences et téléneurologie

Fermeture de formations

Les DU et DIU suivants font l'objet d'une fermeture :

- DIU chirurgie pré-prothétique et implantologie Responsable : Pr. Zwetyenga

- DU Odontologie chirurgicale – Responsables Pr Zwetyenga – Co-responsable : Dr Ahossi
- DIU Urgences chirurgicales – Responsables : Prs Cheynel et Trouilloud
- DIU Gestion des risques en milieu de santé. Responsable : Pr. Quenot

Ce DIU est remplacé par une UE optionnelle en MM2.

Responsabilités pédagogiques :

Le Pr. Giroud souhaite que le Pr. Béjot assure la responsabilité des formations suivantes :

- DIU Etude et prise en charge de la douleur
- DIU Neurologie d'urgence et téléneurologie-télé-AVC
- DIU Formation théorique et pratique en pathologie neuro vasculaire
- DIU Neuro physiologie clinique
- Capacité Evaluation et traitement de la douleur

Cela paraît beaucoup, au vu des activités déjà importantes du Pr. Béjot en matière de pédagogie. Evelyne Kohli sollicitera le Dr. Agnès Jacquin afin de savoir si elle pourrait assurer la responsabilité du DIU Neuro physiologie clinique.

Nouvelles formations :

- DU d'implantologie orale – Responsable : Pr. Zwetyenga – Co-responsable : Dr Ahossi. Cette formation remplace le DU Odontologie chirurgicale et le DIU Chirurgie pré-prothétique et implantologie.
- Formation continue : Sensibilisation aux méthodes innovantes de l'éducation bucco-dentaire (SMILE) Responsable : Pr. Zwetyenga – Co-responsables : Madame Solari – Monsieur Pillot.

Habilitation capacités :

- Renouvellement de la capacité Evaluation et traitement de la douleur (à partir de 2016) Responsable : Pr. Giroud – Co-responsable : Pr. Béjot
- Plan quinquennal 2017-2021 : il concernera les capacités :
 - Gériologie – Responsable : Pr. Jouanny
 - Pratiques médico-judiciaires – Responsable : Pr. François-Pursell
 - Addictologie - Responsable : Pr. Bonin
 - Allergologie – Responsable : Pr. Bonniaud
 - Angiologie – Responsable : Pr. Steinmetz
 - Evaluation et traitement de la douleur – Responsable : Pr. Giroud
 - Technologies transfusionnelle – Responsable : Pr. Bastié

Modifications de formations :

- DU actualisation de la pratique pharmaceutique pour la réorientation en Officine – Responsable pédagogique Pr. Kohli. La modification porte sur une augmentation du nombre d'heures, de 140 à 215 heures.
- DU Plaies et cicatrisation – Responsable : Pr. Zwetyenga.
Les modifications sont les suivantes :
 - Le Pr. Vabres ne fait plus partie de l'équipe pédagogique

- Le volume horaire passe de 80 heures à 90 heures, incluant 8 heures d'examen
 - Le stage pratique passe de 20 heures à 10 demi-journées
 - Le tarif passe de 1 000 à 1 200 euros.
- DU Pratiques paramédicales en nutrition et micro-nutrition – Responsable : Pr. Artur.
Les modifications sont les suivantes :
- Diminution du volume horaire en présentiel, de 42 heures à 30 heures
 - Augmentation du volume horaire en e-learning, 28 heures au lieu de 16 heures.

VI - Questions diverses

- UNF3S : il s'agit d'un GIP bénéficiant d'un financement du ministère, qui disparaît, alors qu'il faut pouvoir répondre au Projet Investissement Avenir (PIA), qui intégrera SIDES.
- L'étudiante élue en maïeutique remercie l'UFR pour l'intégration des étudiants sages-femmes au sein du conseil d'UFR. Monsieur Huet indique avoir évoqué avec le Président de l'université l'intégration de l'école. Cependant, la région en construction ne travaille absolument pas sur ce dossier. La région est le financeur, mais elle ne peut financer que le CHU et pas l'Université. L'école reste donc une école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

ANNEXES

Procédure d'admission en 2^e année de médecine, odontologie, pharmacie ou de sage-femme

(Arrêté du 26 juillet 2010 modifié par l'arrêté du 3 janvier 2012)

Centre d'examen de NANCY

Admission Jury des 15, 16, 17 juin 2016

➤ Liste des candidats admis

Médecine

ANGIOLINI Chloé

BACK Delphine
BUYUKGOZ Sahin
CALIPARI Fabrice
CHAUFFERT Clément
DJERBAH Abdelhani
FAZAN Léa
FRUMUSACHI Mihaela
GAMRAOUI Simon
GARCI Maroua
GENTIEU Magali
GUIBERT Mathilde
GUSMINI Elodie
JAILLET Laura
KADOK Christelle

LAFONT Perrine

LEVY Nina
MOUCHET Guenièvre
OUM'HAMED ALI Rabiâa
PASCAL LEBET Anne-Sophie
PEULTIER Anne-Claire
PREAU Steven
ROCHA Sarah
STEFANI Pierre
TAUPIN Sophie
TOUSSAINT Guillaume
VOGT Ophélie
ZELLER Mélanie
ZOGHDANI Nesrine
ZURBUCHEN Anouck

Sage-Femme

POTTRAIN Noémie

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
34 COURS LÉOPOLD - CS 25233
54052 NANCY CEDEX
TÉL : 03 54 50 54 00
CONTACT@UNIV-LORRAINE.FR
WWW.UNIV-LORRAINE.FR

FACULTÉ DE MÉDECINE
9, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE
54505 VANDOEUVRE-LÈS-NANCY
TÉL : 03 83 68 30 00
CONTACT@MEDECINE.UHP-NANCY.FR
WWW.MEDECINE.UHP-NANCY.FR

Procédure d'admission en 3^e année de médecine, odontologie, pharmacie ou de sage-femme

(arrêté du 26 juillet 2010 modifié par l'arrêté du 3 janvier 2012)

Centre d'examen de NANCY

Admission Jury des 15, 16, 17 juin 2016

> Liste des candidats admis

Médecine

ALBRECHT Margaux
BAURAND Anne-Laure
BIEHLER Déborah
DE CLARA Etienne
DEJARDIN Florence
ENNEN Marie
GABRIEL Marion
GAY Vincent
GUIBERT Mathilde
KELES Betul
LAURENT Pierre-Baptiste
LITHERLAND Karine
MOUROT Mathieu
POISSON Gallienne
RIGA Luna
ROCHA Sarah
ROMAGNY Sabrina
SCHMITT Nicolas
VENCEL Katarina

Sage-Femme

BOULAY Anaïs

Université de Bourgogne
U.F.R. des Sciences de Santé - Circonscription de pharmacie

COMITE PEDAGOGIQUE DE PHARMACIE

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2016

La séance est ouverte à 14h30 par M. ARTUR, Vice Doyen de l'UFR des Sciences de Santé, Président du Comité Pédagogique de Pharmacie.

Etaient présents : M. BOUYER, Mme ROCHELET, M. GROS, M. DESBOIS, Mme BOUYER (à partir de 15h45), Mme MARIE, Mme VERGELY, M. LIRUSSI, M. COLLIN, Mme BASSET, Mme KOHLI (pour le point 3 de l'ordre du jour), M. HEYDEL, M. ARTUR, M. BELON, Mme ROUXEL, M. ANDRES, M. GIRODON, M. FAURE, M. NEIERS, M. GUERRIAUD, Mme GOULARD de CURRAIZE.

Représentants des étudiants : Josephine BREDA, Thomas DEBIEF

Membres invités : Mme MARCHE (secrétaire de séance)

Etaient excusés : Mme CHAMBIN, Mme LACAILLE-DUBOIS, Mme LEJEUNE, Mme TESSIER.

- 1) **Les procès-verbaux** des 2 réunions précédentes sont adoptés à l'unanimité.
- 2) **Informations du Vice-Doyen** : 2 postes d'enseignants étaient vacants à l'UFR pour la rentrée 2016.
 - Trois candidats ont été classés sur le poste de MCF « Droit Pharmaceutique et Pharmacovigilance ». M. Guerriaud est classé en 1^{ère} position.
 - Par contre, aucun consensus n'a été obtenu pour le poste de Professeur de Chimie thérapeutique. L'enseignement sera donc assuré par un ATER et/ou des vacataires.

3) Demande de modifications du contrôle des connaissances 2016/17 :

- **DES Pharmacie hospitalière** : cf document joint.

Les internes doivent valider 4 UE de 15 ECTS chacune. L'étudiant doit obtenir une note minimale de 50/100 décernée par le jury inter-régional.

Les domaines étudiés sont les suivants : Pharmacie clinique & Dispensation – Economie de la Santé & Vigilance – Préparations & Contrôles – Stérilisation & Dispositifs Médicaux.

Chaque UE est organisée tous les 2 ans.

Mémoire de fin de DES

L'étudiant doit soutenir un mémoire de fin de DES, devant un jury conforme aux dispositions du Décret 2012-172 du 3 Février 2012.

Le cas échéant, ce mémoire tient lieu de Thèse en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

Ces modalités sont adoptées à l'unanimité.

- **DFGPH3** : L'UE librement choisie (Officine 2) qui comprenait Orthopédie & Dispositifs médicaux sera remplacée par un stage optionnel d'une semaine en Officine.

Une note sur 20 sera attribuée en fonction des documents rendus par l'étudiant (tableau de bord et indicateurs). Il n'y aura pas d'épreuve orale.

Ce stage pourra être effectué durant les vacances de printemps ou entre les 2 sessions. Toutefois les étudiants ayant choisi de faire le stage entre les 2 sessions sont susceptibles d'être « en attente de résultat » au moment de la délibération de la 1^{ère} session.

L'UE librement choisie (Officine 1) comprenant Plantes toxiques et Zoonoses est maintenue. Mme OFFER assurera la responsabilité de cette UE en remplacement de M. TAN KIMNY.

4) Réflexion sur les modalités de déroulement du CSP :

Le CSP (Certificat de Synthèse Pharmaceutique) existe depuis la mise en place de la nouvelle 4^{ème} année (2013-14). M. HEYDEL, responsable de la 4^{ème} année tient à maintenir cet examen sous forme orale. En effet, les étudiants ont peu d'épreuves orales durant leurs études, et le jury essaie d'amener l'étudiant à utiliser ses connaissances : le contact est beaucoup plus direct qu'avec une tablette.

Il est toutefois un peu difficile de trouver suffisamment des personnes disponibles pour constituer les jurys.

Une discussion s'engage : difficulté d'être homogène avec 3 jurys en parallèle ? Il y a cependant 3 responsables de CSP : un par jury. Ils sont notamment chargés de garantir l'harmonisation. Plusieurs propositions sont évoquées : possibilité d'alimenter la base de donnée « sujets » tout au long de l'année, faire participer un Médecin aux jurys.

Sur ce dernier point, M. BELON rappelle l'esprit de cet examen : il s'agit d'une synthèse pharmaceutique qui doit prendre en compte les disciplines des sciences fondamentales. L'étude de la Pharmacie clinique n'intervient qu'en 5^{ème} année.

5) Bilan sur 3ans des résultats de DFGPH2 – DFGPH3 – DFASP1 :

Les statistiques mises à jour après les résultats de la 2^{ème} session seront communiquées à l'ensemble des membres de la Commission.

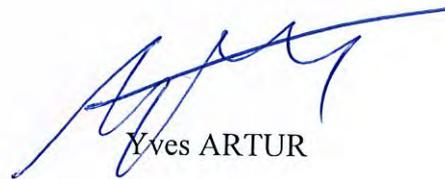
- **DFGPH2** : Le redoublement n'est pas forcément profitable à l'étudiant. La possibilité de passer AJAC (ajourné mais autorisé à continuer) est plus stimulante. Il y a tout de même un risque : un étudiant pourrait valider sa 3^{ème} année en restant AJAC sur la 2^{ème} année. Il y a également un gros problème avec certains étudiants triplant, quadruplant ou plus.....

- **DFGPH3** : Les résultats sont stables sur les 3 ans. Il semble que les étudiants fassent une sélection et choisissent de passer certaines disciplines à la 2^{ème} session. Les examens anticipés « Cardiovasculaire » et « système rénal » ont donné des résultats très positifs.

- **DFASP1** : Les étudiants ont la possibilité de passer AJAC sur le CSP et l'an dernier 2 d'entre eux étaient AJAC sur l'élément PMO (prescription médicale obligatoire). Il serait intéressant d'étudier le cursus des redoublants les années précédentes.

La séance est levée à 16 h30.

Le Président



Yves ARTUR

Nom	UB	Date vote conseil UFR	Date vote CA	Nature	Type	Désignation	Désignation complémentaires	Tarif HT en €	Date début validité	Date fin validité
UFR SCIENCES DE SANTE	41	28/06/2016		PRIX DE VENTE SERVICES	RECETTE	TARIFS SUPPLEMENTAIRES DIMACELL				
UFR SCIENCES DE SANTE	41					Refacturation des tarifs du Centre de Microscopie de l'INRA				
UFR SCIENCES DE SANTE	41					Tarif pour les équipes de l'U866 et de l'UBFC				
UFR SCIENCES DE SANTE	41					Microscopie électronique				
UFR SCIENCES DE SANTE	41					* Acquisition d'images sur le TEM de l'INRA - tarif horaire		55,00		
UFR SCIENCES DE SANTE	41	28/06/2016		PRIX RECOMPENSE	DEPENSE	Attribution du Prix de Thèse à Mr Nicolas LEGRIS		800,00		

Nom	Code UB	Date vote conseil UFR	Date vote CA	Nature	Désignation	Désignation Complémentaire	Montant	Date d'acquisition
UFR SCIENCES DE SANTE	41	28/06/2016		SORTIES D'INVENTAIRE	CENTRIFUGEUSE SIGMA 3K30 - n° série : 33785	n° Inventaire : 15017465	valeur résiduelle : néant	année 1992
						localisation : 312 A		

CONSEIL UFR - UMDPCS

ORDRE DU JOUR - 28/06/2016

FERMETURE DE FORMATIONS

DIU Chirurgie pré prothétique et implantologie

- Responsable : Pr N ZWETYENGA

DU Odontologie chirurgicale

- Responsable : Pr N ZWETYENGA
- Co responsable : Dr V AHOSSI

DIU Urgences chirurgicales

- Responsable : Pr N CHEYNEL et Pr P TROUILLOUD

DIU gestion des risques en milieu de santé

- Responsable : M QUENOT

ORDRE DU JOUR

LES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

M Maurice GIROUD souhaite que M Yannick BEJOT devienne co – responsable des formations suivantes :

- DIU Etude et prise en charge de la Douleur (Dijon-Nancy)
- DIU Neurologie d'urgences et Télèneurologie - Télé AVC (Dijon-Besançon)
- DIU Formation Théorique et Pratique en Pathologie Neuro vasculaire
- DIU Neuro-Physiologie - clinique
- Capacité Evaluation et traitement de la Douleur

ORDRE DU JOUR

NOUVELLES FORMATIONS

DU D' IMPLANTOLOGIE ORALE

- Responsable Pr N ZWETYENGA
- Co responsable M V AHOSSI
- Cette formation remplace les DU ODONTOLOGIE CHIRURGICALE et CHIRURGIE PRE PROTHETIQUE IMPLANTOLOGIE

FC Sensibilisation aux Méthodes Innovantes de L'éducation Bucco-dentaire (SMILE)

- Responsable Pr N ZWETYENGA
- Co responsables Mme MA SOLARI et M G PILLOT

ORDRE DU JOUR

HABILITATION CAPACITES

CAPACITE Evaluation et traitement de la douleur (à partir de 2016)

- Responsable Pr M GIROUD
- Co responsable M Y BEJOT
- Renouvellement de l'habilitation

CAPACITE (2017/2021) fiche AOF – plan quinquennal

- CAPACITE DE GERONTOLOGIE (Pr JOUANNY)
- CAPACITE PRATIQUES MEDICO JUDICIAIRES (Pr FRANCOIS PURSELL)
- CAPACITE ADDICTOLOGIE (Pr BONNIN)
- CAPACITE ALLERGOLOGIE (Pr BONNIAUD)
- CAPACITE ANGIOLOGIE (Pr STEINMETZ)
- CAPACITE EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR (Pr GIROUD)
- CAPACITE TECHNOLOGIE TRANSFUSIONNELLE (Pr BASTIE)

DIU DE CHIRURGIE DE LA MAIN

- DIU NANCY
- RP : BAULOT
- Toutes les inscriptions sont réalisées à NANCY

ORDRE DU JOUR

MODIFICATIONS FORMATIONS

DU Actualisations de la pratique pharmaceutique pour la réorientation en officine

- RP : Mme KOHLI
- Modifications: Augmentation du nombre d'heures (140h à 215h)

DU Plaies et cicatrisations

- RP : Pr N ZWETYENGA
- Modifications: Mr VABRES ne fait plus partie de l'équipe pédagogique.
Le volume horaire passe de 80h à 90h compris 8h d'examen.
Le stage pratique passe de 20h à 10 demi-journées.
Le tarif passe de 1000 à 1200 €.

DU Pratiques Paramédicales en Nutrition et Micro nutrition

- RP : Pr Y ARTUR
- Modifications : Diminution du volume horaire en présentiel (30 h au lieu de 42h)
Augmentation du volume horaire en e-learning (28h au lieu de 16h)